

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
189<sup>e</sup> année  
27 juin 2013  
n° 23 / 7560<sup>e</sup>  
pages 1537 à 1608

## CHRONIQUES / Responsabilité sociétale de l'entreprise

- La RSE : du concept à la norme  
> *Roxana Family* 1558
- La RSE et les droits fondamentaux  
> *Pascale Deumier* 1564
- La RSE en tant que vecteur pour faire avancer  
les droits de l'homme par l'entreprise  
> *Peter Herbel* 1570

## ÉDITO

1537 Libérez leur camarade !, *Félix Rome*

## ACTUALITÉS

- 1540 Hypothèque : validité de l'acte passé à l'étranger et réitéré en France  
1541 Nom de domaine en « .fr » : annulation des chartes d'enregistrement  
1543 Location-gérance : requalification en bail commercial (point de départ de la prescription)  
1545 Gouvernement d'entreprise : publication de la version révisée du code AFEP-MEDEF  
1550 Diffamation : pas de délit sur messagerie instantanée  
1553 Election des sénateurs : adoption de la réforme par le Sénat  
1554 Interdiction de fumer dans les lieux publics : terrasse d'un café  
1556 Salarié investi d'un mandat représentatif : temps de déplacement

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1574 Panoramas : Droit de l'exécution, *Anne Leborgne*  
1584 Droit constitutionnel, *Nathalie Jacquinet et Alexandre Mangiavillano*  
1594 Notes : L'impossible revendication des sommes d'argent dues à titre de restitution,  
*note sous Com. 22 mai 2013, Frédéric Danos*  
1600 Le contrat d'apport est un contrat en cours, *note sous Com. 19 févr. 2013, Matthieu Buchberger*  
1603 L'usage, le titre et le contrat : de l'application d'une clause attributive de juridiction  
au destinataire porté sur le connaissance, *note sous Civ. 1<sup>re</sup>, 12 mars 2013, Christophe Paulin*

## ENTRETIEN

- 1608 Pauline Abadie - Gouvernance d'entreprise et gouvernance écologique :  
Académie internationale d'été

DALLOZ

1323  
9 1782993 1213230

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

Sabrina LAVRIC (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Florine LHULLIER (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Juin 2013

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3 956 040 €  
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché  
« Recueil / Dalloz Avocats »

## ÉDITO par Félix Rome

1537 Libérez leur camarade !



1540

## DROIT DES AFFAIRES

### Banque-Crédit-Garantie

Hypothèque: validité de l'acte passé à l'étranger et réitéré en France, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013

### Commerce électronique

Nom de domaine en « .fr » : annulation des chartes d'enregistrement, *CE* 10 juin 2013

### Concurrence-Distribution

Entente verticale anticoncurrentielle: affaire des parfumeries de luxe, *Com.* 11 juin 2013

Entente: portée d'un avis juridique ou d'une décision d'une autorité nationale, *CJUE* 18 juin 2013

### Entreprise en difficulté

Extension de la procédure: qualité à agir du contrôleur, *Cass.*, avis, 3 juin 2013

### Fonds de commerce et commerçants

Location-gérance: requalification en bail commercial (point de départ de la prescription), *Com.* 11 juin 2013

Secteur du commerce: présentation d'un plan d'action

### Société et marché financier

Liquidation: conditions de la responsabilité civile du liquidateur, *Com.* 11 juin 2013

Gouvernement d'entreprise: publication de la version révisée du code AFEP-MEDEF

Cession de droits sociaux: portée de l'absence d'affectio societatis, *Com.* 11 juin 2013

1546

## DROIT CIVIL

### Bien-Propriété

Indivision: action dirigée contre un seul indivisaire, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013

Indivision: action contre le seul indivisaire gestionnaire du bien indivis, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Sous-traitance: preuve de l'acceptation de la délégation de paiement, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 12 juin 2013

Prime d'assurance: suspension de la garantie en cas de défaut de paiement, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 13 juin 2013

Recours des tiers payeurs: imputation de la rente d'invalidité, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 13 juin 2013

### Famille-Personne-Succession

Tutelle: actes passés avant l'ouverture et application de la loi dans le temps, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013

Divorce: attribution préférentielle d'un droit au bail emphytéotique, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 juin 2013

1548

## DROIT IMMOBILIER

### Construction-Urbanisme

Emplacement réservé (délaissement) : constitutionnalité du régime, *Cons. const.*, 21 juin 2013

Futur projet de loi sur le logement : habitats alternatifs  
Futur projet de loi sur le logement : habitat indigne et marchands de sommeil

1549

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Droit pénal

Code de la sécurité antérieure : modification par ordonnances  
Délibération d'un conseil municipal : condition du délit d'enclave, *Crim.* 11 juin 2013

### Presse et communication

Diffamation: pas de délit sur messagerie instantanée, *Aix-en-Provence*, 7 mai 2013  
Diffamation: bonne foi d'un homme politique, *Crim.* 11 juin 2013

### Procédure pénale

Collégialité de l'instruction : présentation du futur projet de loi

1552

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Mineurs isolés étrangers: rejet du recours des départements, *CE* 12 juin 2013  
Taxe additionnelle sur la valeur ajoutée des entreprises : constitutionnalité du régime  
Election des sénateurs: adoption de la réforme par le Sénat

### Santé publique

Interdiction de fumer dans les lieux publics: terrasse d'un café, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 13 juin 2013

1555

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

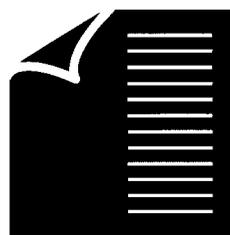
Egalité salariale: charge de la preuve d'une inégalité, *Soc.* 12 juin 2013  
Salarié protégé d'une commune: violation du statut protecteur, *Soc.* 12 juin 2013  
Administrateur d'une caisse de sécurité sociale: violation du statut protecteur, *Soc.* 11 juin 2013  
Syndicat professionnel: intérêt à agir pour l'exécution d'un accord collectif, *Soc.* 11 juin 2013  
Salarié investi d'un mandat représentatif : temps de déplacement, *Soc.* 12 juin 2013 [2 arrêts]  
Discrimination syndicale: méthode et éléments probatoires, *Soc.* 12 juin 2013

1557

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Injonction de payer européenne: nature et portée de l'opposition, *CJUE* 13 juin 2013



## / ÉTUDES ET COMMENTAIRES



### CHRONIQUES

**1558** La responsabilité sociétale de l'entreprise : du concept à la norme par Roxana Family

**1564** La responsabilité sociétale de l'entreprise et les droits fondamentaux par Pascale Deumier

**1570** La responsabilité sociétale de l'entreprise en tant que vecteur pour faire avancer les droits de l'homme par l'entreprise par Peter Herbel

### NOTES

**1594** L'impossible revendication des sommes d'argent dues à titre de restitution, note sous *Com.* 22 mai 2013 par Frédéric Danos

**1600** Le contrat d'apport est un contrat en cours, note sous *Com.* 19 févr. 2013 par Matthieu Buchberger

**1603** L'usage, le titre et le contrat : de l'application d'une clause attributive de juridiction au destinataire porté sur le connaissance, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 12 mars 2013 par Christophe Paulin

### PANORAMAS

**1574** Droit de l'exécution mars 2012 - mars 2013 par Anne Leborgne

**1584** Droit constitutionnel janvier 2012 - décembre 2012 par Nathalie Jacquinet et Alexandre Mangiavillano



2

3

## ENTRETIEN

**1608** Pauline Abadie - Gouvernance d'entreprise et gouvernance écologique : Académie internationale d'été

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Sabrina Lavric (s.lavric@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).